

GRUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ  
**BRIGADE DE**

P.V. N° 1152 / 19 77

OBJET DE LA PROCÉDURE

# BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

## RENSEIGNEMENTS SUR OBSERVATION D'O.V.N.I.

### ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
<input type="checkbox"/>	AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	PROCES VERBAL DE SYNTHESE
2	PROCES VERBAL DE TRANSPORT ET CONSTATATIONS ET DE MESURES PRISES
3	AUDITION DE
4	AUDITION VERBAL DE - - - -
5	SITUATION GEOGRAPHIQUE
6	PLAN ETAT DES LIEUX
9	REFERENCES DU PROCES VERBAL

**CODE**

77305171  
30 avril 1977

DESTINATAIRES	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)		NOMBRE D'EXEMPLAIRES
	2		M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
	1		M LE PREFET DES
	1		M LE GENERAL COMMANDANT LA REGION ARRIENNE CASERNE
X	2		M LE MINISTRE DES ARMEES- DIRECTION DE LA GENDARMERIE ET DE LA JUSTICE MILITAIRE- BUREAU EMPLOI, RENSEIGNEMENT.
	1		ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt GROUPEMENT LE

S/DIRECTION DE LA GENDARMERIE  
COURRIER ARRIVÉE  
N. 023314 37 JUIL 77  
DESA

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

Vu et transmis par :  
- Le Général de Brigade,  
Commandant Régional de la  
Gendarmerie Nationale, à



CIRCONSCRIPTION RÉGIONALE  
DE GENDARMERIE

, le 31 Mai 1977

DE

\_\_\_\_\_  
GROUPEMENT DU

760 / 2

\_\_\_\_\_  
COMPAGNIE DE

Téléphone  
\_\_\_\_\_

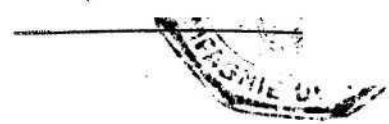
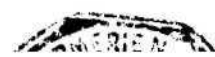
# BORDEREAU D'ENVOI

N° d'Ordre	DÉSIGNATION DES PIÈCES	Nombre	OBSERVATIONS
	<p><u>Objet</u> : Atterrissage d'OVNI</p> <p>Lettre en date du 23 Mai 1977 de la Société d'Etude des Phénomènes Spatiaux. ....</p>	1	<p>Transmis au Commandant de Compagnie à toutes fins utiles.</p>

Destinataire :  
- Commandant de Compagnie

Le Chef d'Escadron  
Commandant la Compagnie de

G020/3  
- 1 JUIN 1977



# S. V. E. P. S.

SOCIETE

D'ETUDE DES PHENOMENES SPATIAUX

☆  
Téléphone :  
☆  
Permanence : Mardi - Vendredi, 17 heures à 19 heures  
☆

Monsieur le  
Commandant

N° 1217 C 3-3

, le 25. 04. 1977

Mon Commandant,

J'enquête actuellement sur une étrange  
affaire d'atterrissage d'OVNI(?) qui se serait passée  
dans la région  
le 25 Avril 1977.

Je sais que le Commandant n'a pas été  
avertie. Toutefois, je vous joins le nom de trois témoins,  
mais il y en a une dizaine d'autres:

1°) Madame

2°) Monsieur

3°) Et

même adresse

Pensez-vous que je suis en mesure d'avertir la  
juridiction dans laquelle se trouve ce territoire, et dans  
l'affirmative, à qui dois-je m'adresser?

A vous lire et avec mes remerciements  
anticipés.

Acceptez, Mon Commandant, l'assurance de  
mes respectueux sentiments.

Président  
Sé d'étude  
des phénomènes spatiaux

1  
 GROUPEMENT  
 COMPAGNIE OU ESCADRON  
 UNITÉ  
 BRIGADE DE  
 PROCÈS VERBAL N° 1152 / 1977

PROCÈS-VERBAL

PIÈCE N° 1

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE  
 66886666666666666666666666666666

1  
 AFFAIRE  
 OBSERVATION O.V.N.I.  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE.

ANALYSE - RÉFÉRENCE

1  
 OBSERVATION OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.

NOUS SOUSSIGNÉS 1

Gendarme agent de police judiciaire

VULES ARTICLES 20 et 75 du code de procédure pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.  
 LE 6 juin 1977 A 8 HEURE(S) 00, vu l'enquête ouverte sur l'apparition d' O.V.N.I. lettre de la société d'étude des phénomènes spciaux du 23 mai 1977.  
 Transmission de la compagnie de par bordereau d'envoi à la compagnie de N° 760/2 du 31 mai 1977.  
 Soit transmis par la Compagnie de à nous Brigade de par N° 4020/3 du 1 juin 1977.  
 --- Nous nous transportons sur lieux présumés de l'apparition de l'objet volant non identifié.

---// ENQUÊTE //---

--- Nous procédons sur lieux à une étude du terrain et de l'environnement. Aucune trace ou indice ne sont découverts. Pièce N° 2

--- Madame nous déclare avoir observé durant 5 mn une lueur de couleur rouge qui a disparu comme par l'extinction d'une lumière électrique et est partie sous forme de nuages. Pièce N° 3

--- Monsieur déclare avoir vu une lueur de couleur Blanche durant 20mn celle-ci a disparue subitement. Pièce N° 4

--- Monsieur confirme les dires de son frère. Pièce N° 4.

--- Madame née confirme les dires de son mari et beau frère Pièce N° 4.

--- Monsieur déclare avoir vu une lueur couleur rosée et pour lui il s'agit de pétards suite à jeu de jeunes. Pièce N° 4

---// CLOTURE //---

--- Les personnes témoins de ces observations sont biens connu dans leur quarti Il est impossible de dire s'il s'agit de faits véritables ou d'un canular. Apparemment ils semblent de bonne foi .

--- Le résultat de nos constatations fait ressortir que les intéressés n'ont pas vu les mêmes choses. Les couleurs différent, le temps d'observation également Les faits ne peuvent être déterminés avec précision.

DESTINATAIRES <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE LE 18 Juin 1977	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	SIGNATURE I	SIGNATURE ET CACHET



# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

Apparition d'O.V.N.I.

CE JOUR 6 juin 1977 à 10 heures.

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

gendarme agent de police judiciaire.

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

A son domicile entendons :

--- ----- et de . née le , fille de  
demeurant le  
de nationalité Française qui nous  
déclare :

---Le 30 avril 1977 à 23 heures 25, ma télévision a été brouillée. J'ai arrêtée celle-ci, et je me suis rendue dans ma cuisine. La fenêtre de celle-ci était rouge, pensant à un feu dans le garage je suis sortie sur le balcon.

---Là j'ai constaté que ce n'était pas un feu, mais une lueur rouge genre flamme, émettant un bourdonnement et un sifflement.

---La lueur s'est éteinte comme manipulée par un interrupteur. Le phénomène a duré pendant 5 mn environ.

--- De derrière l'immeuble où était la lueur un gros nuage est alors apparu, se coupant en deux, la première partie transparente, la seconde compacte.

--- Ces nuages sont passés au dessus de la voie ferrée, et ont pris la direction de en empruntant l'autoroute .

Le 6 juin 1977 à 10 heures 15,  
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations. )

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GR

COMPAGNIE D'ESCADRON

UNITÉ  
BRIGADE DE

P.V N° 1152 / 19 77

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

APPARITION O.V.N.I.

CE JOUR LE 6 JUIN 1977

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

gendarme agent de police judiciaire.

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Nous nous sommes rendu chez les témoins de l'apparition qui nous ont  
déclaré verbalement :

né le

à

commerçant demeurant

qui nous déclare :

--- Avoir vu le 30 avril 1977 à 23 heures une lueur de couleur blanche  
genre flash photographique, ou phare de côte en plusieurs exemplaires.  
Ce phénomène a duré 20 mn environ et s'est éteint comme une lumière que l'on coupe.

frère, né le

à

demeurant

, qui confirme les dires de son frère.

le

à

demeurant

, qui confirme les dires de son mari et beau frère

point par point et ne pouvant fournir d'autre renseignement que ceux  
figurant ci-dessus.

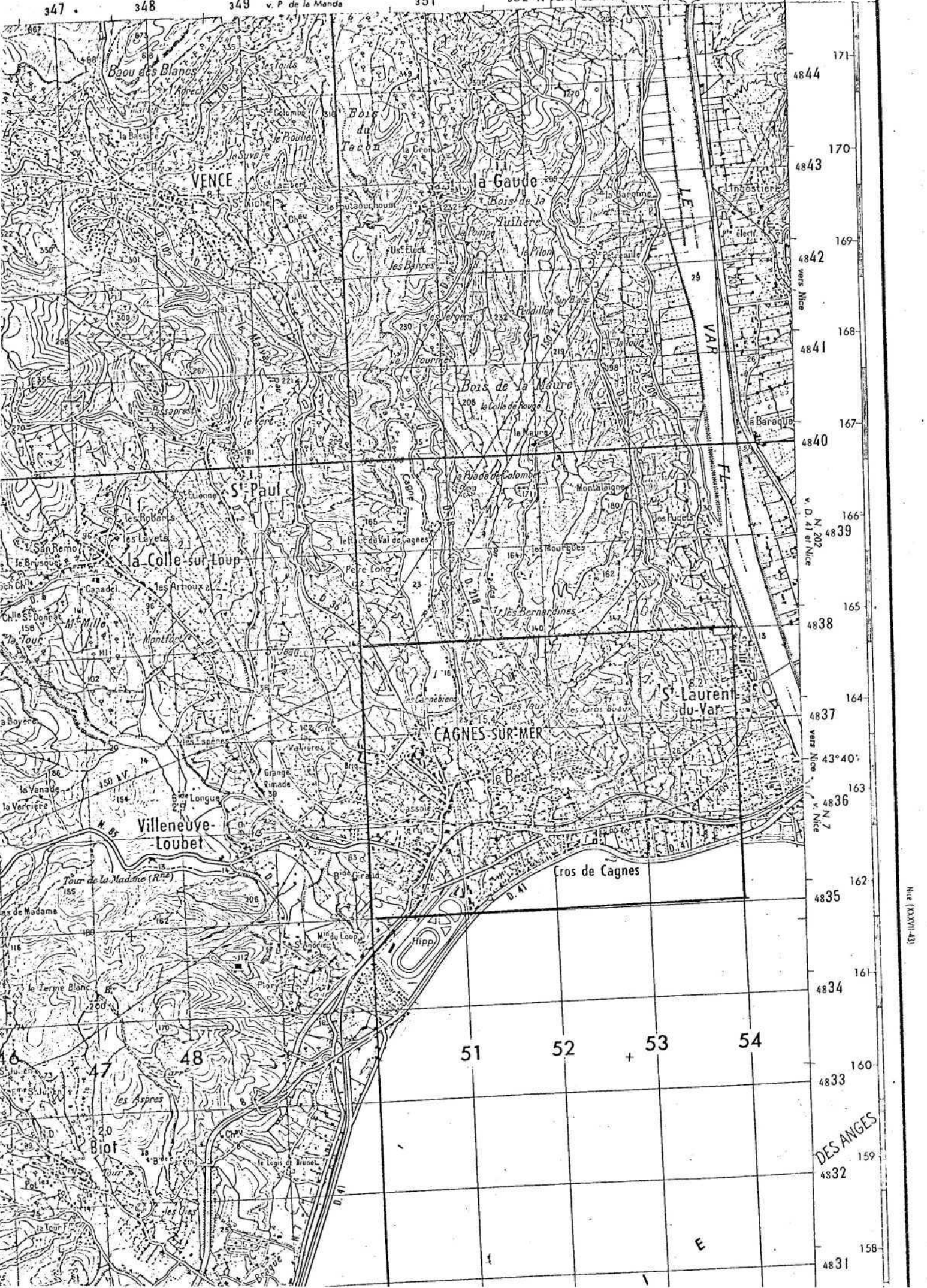
né le

à

demeurant

gérant de station qui nous déclare toujours verbalement

--- Le 30 avril 1977 entre 23 heures et 0 heures il a aperçu une lueur  
de couleur rosée comme un feu de Bingal avec des crépitements ressemblant  
à ceux d'un feu de bois, pendant 30 s environ.  
Pour lui il s'agit de jeu d'enfants avec de gros pétards ces événements  
se sont produits derrière sa station. Il précise que les enfants jouent  
souvent dans le quartier avec de très gros pétards.



Nice (XXVIII-43)

DES ANGES

E



AUTOROUTE

VOIE FERREE

lieu de l'apparition.

Jardins

Immeuble

Paillan

Paillan

Avenue des

Jardin.

Cour  
Immeuble

Paillan

Station  
Energie

Immeuble

Paillan

PLAN ETAT DES LIEUX

CD  
Avenue

Immeuble L

Jardin

RN

RN

Avenue de

